

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

ETABLISSEMENT :

MOYENNES ET APPRECIATIONS

Les professeurs des matières concernées devront remplir cette partie en portant une appréciation sur le sérieux et le travail de l'élève et/ou sur ses aptitudes à suivre l'option EPS

MOYENNE	APPRECIATION	Nom et signature
EPS/20	<u>Professeur EPS :</u>	
Générale/20	<u>Professeur Principal :</u>	

ENGAGEMENT SPORTIF : Participe à l'activité UNSS de son établissement : OUI / NON

Si OUI, quelle(s) activité(s) :

Pratique une activité sportive en club fédéral: OUI / NON

Si OUI, quelle(s) activité(s) et quel club :

MOTIVATIONS DE L'ELEVE

L'élève intéressé(e) par l'option EPS du lycée Paulette NARDAL ex-CENTRE SUD doit expliquer clairement et brièvement pourquoi il (elle) veut suivre cette section.

[illegible]

Fait à : Le :

Cachet de l'établissement

Signature de l'élève :

Signature du responsable :

Cadre réservé au lycée Centre-Sud :

□ **admis(e)**

□ **refusé(e)**

☐ **en attente**

PRESENTATION DE L'OPTION EPS DU LYCEE PAULETTE NARDAL

1. QUE PROPOSE CETTE SECTION ?

L'option EPS du Lycée Paulette NARDAL est une option qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement personnalisé obligatoire de l'élève. Elle propose des activités sportives variées de découverte ou d'approfondissement et une éducation à l'orientation. Elle est tournée vers la préparation des études post-baccalauréat dans le cadre d'un parcours Bac-3/Bac+3.

L'horaire est de 2 heures par semaine. En 2nde, les sports pratiqués sont :

- ✓ Badminton, Tennis de table
- ✓ Cross training, sports collectifs
- ✓ Pratique, histoire, valeurs, culture et théories du sport et de la santé

Au cours des 3 années d'option de la 2nde à la Terminale, ces mêmes pratiques sportives seront approfondies et de nouvelles seront découvertes.

2. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SECTION ?

- Epanouissement personnel par la pratique sportive
- Approfondissement de la connaissance et de la maîtrise des sports
- Amélioration de l'autonomie et du sens de l'initiative
- Développement de la réflexion et de l'ouverture d'esprit
- Construction du Parcours Avenir et du projet motivé sur Parcoursup
- Découverte et préparation aux métiers liés aux pratiques sportives et à la santé

3. A QUI S'ADRESSE L'OPTION EPS ?

La section s'adresse à tout élève :

- Intéressé et motivé par les pratiques sportives
- Ayant un projet d'études ou de métiers liés aux activités sportives ou à la santé
- Ayant un niveau suffisant, être sérieux, rigoureux et aimé l'effort
- Curieux, cultivé, ouvert sur le monde.

Il n'est pas nécessaire d'avoir été en classe « section sportive » en collège pour intégrer l'option en lycée.

4. COMMENT SE DERoule LE CURSUS OPTION EPS AU LYCEE PAULETTE NARDAL ?

- L'option facultative « EPS » se poursuit en Première et en Terminale dans la série générale à raison de 3 heures par semaine. En 2nde, d'une durée de 2h, l'option prend la forme d'une initiation.
- Les élèves déjà inscrits dans l'option EPS sont prioritaires d'une année sur l'autre (logique de Parcours). Toutefois, de nouveaux tests devront être passés en fin de 2nde. Il sera possible d'intégrer ultérieurement l'option sous réserve de places libérées.
- Le nombre de places disponibles est de 20 en 2nde, de 15 en 1^{ère} et de 15 en Terminale
- Le recrutement en 2nde se fait sur la base d'un dossier renseigné par le professeur principal, par le professeur d'EPS du collège d'origine et par l'élève lui-même.
- La sélection des élèves en fin de 2nde se fait sur la base de l'assiduité, des efforts constatés, de la motivation et du niveau de l'élève. Le recrutement d'élèves à chaque palier se fait par une commission réunissant les professeurs d'EPS, le Proviseur ou son représentant. Les mêmes critères seront retenus.
- Les élèves effectueront des sorties pédagogiques, des visites de terrain, rencontreront des sportifs
- Un voyage culturel et sportif sera programmé sur le cycle
- L'adhésion à l'association sportive et la défense des couleurs de son établissement dans le cadre d'actions bénévoles, d'encadrement d'activités organisées par le lycée ou des compétitions UNSS sont obligatoires
- L'option d'EPS fait l'objet d'une notation qui entrera dans le calcul des points du baccalauréat
- **Un atout pour Parcoursup** : Singulariser sa scolarité, montrer un appétit pour l'effort, témoigner de capacités de travail et d'endurance

5. COMMENT S'INSCRIRE EN OPTION EPS AU LYCEE PAULETTE NARDAL ?

- Les fiches renseignées au collège doivent parvenir auprès du secrétariat du Lycée Paulette NARDAL **jusqu'au Vendredi 13 juin 2025 (délai de rigueur)** par mail à l'adresse suivante : ce.9720825p@ac-martinique.fr.
- Parmi les 3 vœux à exprimer sur la fiche d'Accompagnement Personnalisé AP, l'élève devra indiquer l'option EPS en vœu 1.
- Des tests de sélection se dérouleront le **vendredi 4 juillet 2025 à 7h30 au lycée Paulette NARDAL**. Les élèves intéressés par l'option s'y présenteront : 1 gourde d'eau, 1 casquette, 1 tenue sportive (t-shirt, short) avec chaussures de sport et nécessaire de douche.
- Une commission réunie **vendredi 4 juillet 2025 dans l'après-midi** sélectionnera au lycée les élèves qui correspondent au profil de l'option dans la limite des places disponibles en seconde.
- Les réponses concernant les candidatures retenues seront données aux élèves affectés au lycée à la rentrée.

Pour plus de renseignements, Vous pouvez vous adresser au secrétariat du lycée Paulette NARDAL

